

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Stratégie Rendement Responsable

(Part P : Code ISIN FR0000016172)

Cette SICAV est gérée par APICIL Asset Management, société appartenant au groupe APICIL.

1 - Objectifs et politique d'investissement

Classification de l'Autorité des Marchés Financiers : Obligations et autres titres de créance internationaux.

Objectif de gestion : L'objectif de gestion consiste à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance annualisée supérieure à €STR + 3 %, nette des frais de gestion réels, par le biais d'une gestion discrétionnaire essentiellement mise en œuvre sur de la gestion obligataire internationale, en adoptant une logique ISR (Investissement Socialement Responsable).

La gestion de la SICAV n'est pas corrélée à celle d'un indicateur de référence. L'indicateur de référence €STR + 3% capitalisé est un indicateur de comparaison a posteriori. Par conséquent, la performance de la SICAV peut s'éloigner durablement de celle de son indicateur de référence.

Politique d'investissement : La stratégie d'investissement repose sur une approche à la fois en fonction des scénarios macroéconomiques envisagés par l'équipe de gestion et de la sélection des valeurs obligataires en euros ou en devises. L'OPCVM investit essentiellement dans des obligations en euros ou en devises, émises par des états ou des entreprises dont la notation est "Investment Grade" ainsi que dans des obligations spéculatives en euros ou en devises, émises par des états ou des entreprises.

L'approche extra financière « Best in Class » retenue, consiste à sélectionner les entreprises les mieux notées d'un point de vue ESG (Environnement, Social et Gouvernance) au sein chaque secteur d'activité. L'analyse ESG (Environnement, Social et Gouvernance) des valeurs intervient en préalable du processus d'investissement pour définir l'univers d'investissement (valeurs comprises dans l'indicateur après exclusion de 20% d'entre elles sur la base de critères ESG). Cette analyse systématique et simultanée des 3 critères E, S et G a pour objet de réduire l'univers d'investissement de manière significative afin de contraindre les choix d'investissement aux entreprises les plus vertueuses selon l'analyse de la société de gestion. Ainsi et pour illustrer les choix d'exclusion, nous recherchons au sein du critère environnemental à ne pas être exposé aux sociétés n'ayant pas d'actions contre leur impact sur le réchauffement climatique. Concernant le critère Social, nous souhaitons notamment favoriser les entreprises ayant des actions positives de formation du capital humain. Enfin, concernant le critère de la Gouvernance, nous souhaitons privilégier les entreprises ayant adopté des standards de gouvernance (Board, comptabilité) de haut niveau. La prise en compte des éléments extra-financiers nous permet de réaliser une meilleure appréciation du couple rendement/risque de durabilité des émetteurs ainsi qu'une plus juste évaluation de la prime de risque. Pour déterminer la qualité extra-financière des titres dans les portefeuilles, le fonds

s'appuie sur la méthodologie ESG de MSCI et, en particulier, sur le score ESG Global dérivé de ce modèle. Les principales limites méthodologiques de la stratégie extra-financière de l'OPC sont donc celles auxquelles MSCI est confronté dans le développement de son modèle de notation ESG. De plus amples informations, sur la politique ISR sont accessibles dans le prospectus et sur le site internet. Les limites méthodologiques liées aux notations de MSCI ESG sont décrites dans le prospectus.

La SICAV Stratégie Rendement Responsable ne bénéficie pas du Label ISR.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations d'agences de notation mais peut en tenir compte dans sa propre analyse, au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider le cas échéant de leur acquisition ou de leur vente.

La répartition dette privée / dette publique est discrétionnaire.

L'OPCVM peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt, change, ou indice obligataire en vue d'exposer ou de couvrir le portefeuille.

Dans l'objectif d'une recherche de surperformance, l'OPCVM peut investir jusqu'à 10% de son actif net en actions internationales ou contrats à terme sur indice boursier.

L'OPCVM peut réaliser des opérations de change à terme négociées sur un marché de gré à gré en vue d'exposer et / ou de couvrir le portefeuille.

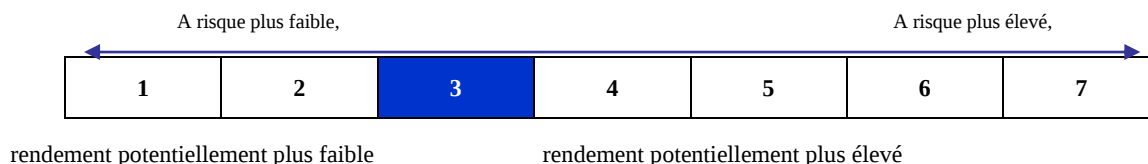
Remboursement des parts : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures (ou le prochain jour de calcul de la valeur liquidative si celle-ci ne peut être calculée) et sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit des Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats (Gates) » du prospectus

Durée minimum de placement recommandée : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans moins de trois ans.

Affectation des sommes distribuables : Stratégie Rendement Responsable est un OPCVM de capitalisation (résultat net et plus-values réalisées)..

2 - Profil de risque et de rendement



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données historiques utilisées pour calculer cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. **La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».**

Cet OPCVM est classé en catégorie 3. L'exposition aux marchés obligataires internationaux explique le niveau de risque de cet OPCVM.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : une partie du portefeuille étant investie en titres de créance et instruments du marché monétaire, la valeur de ces instruments peut baisser en cas de dégradation de la qualité des émetteurs.
- L'utilisation d'instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché sur le portefeuille.
- Risque de contrepartie : risque lié à la capacité d'une contrepartie à respecter ses engagements financiers envers l'OPCVM.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le profil de risque et de rendement, dans le prospectus qui est disponible sur le site internet www.apicil-asset-management.com et auprès de Apicil AM, 20 rue de la Baume, 75008 Paris.

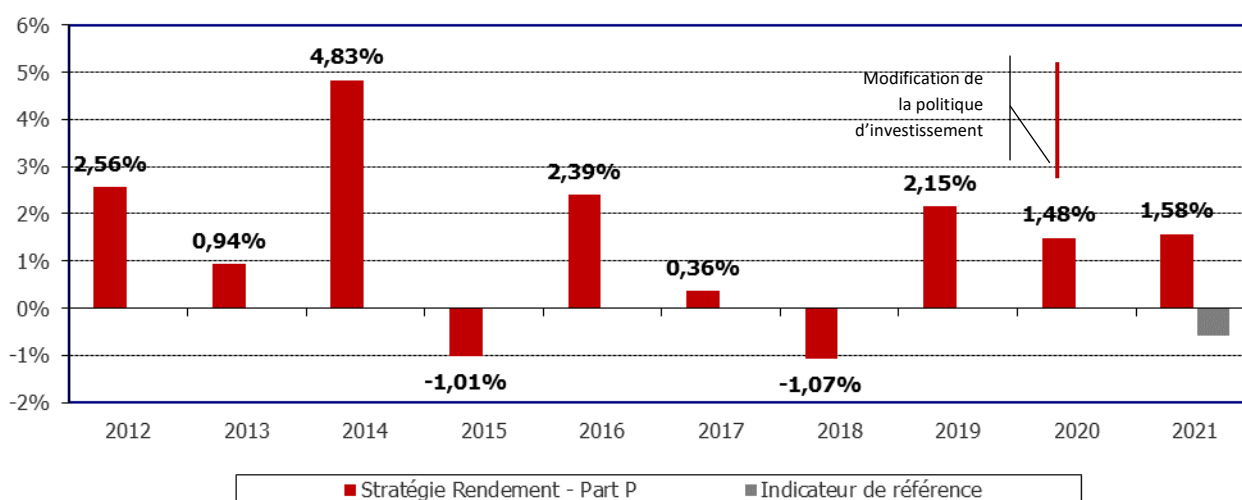
3 – Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	Néant	Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants*		0.72 %
* Le pourcentage communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en 12/2021. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus auprès de la société de gestion. Les frais courants ne comprennent pas : • les commissions de surperformance, • les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais, dans le prospectus qui est disponible sur le site internet www.apicil-asset-management.com et auprès de Apicil AM, 20 rue de la Baume, 75008 Paris.		
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commissions de performance	Néant	

4 – Performances passées

Performances passées de Stratégie Rendement - Part P (en euros)
Année de création de l'OPCVM : 1987. La part P a été créée en 1987



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions. La Sicav Stratégie Rendement Responsable a été créée en 1987. La part P a été créée en 1987. Les performances ont été calculées en EUR. Le 5 mai 2020, le profil rendement/risque du portefeuille a été modifié. A cette même date, la performance du fonds est comparée à l'indicateur de référence €STR+ 300 bp.

5 – Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : AM_Secretariat_General@apicil-am.com). Ces documents sont également disponibles sur le site www.apicil-asset-management.com. Ces documents sont disponibles en français.

La valeur liquidative est disponible au siège social de la société de gestion - 20 rue de la Baume - 75008 Paris.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.apicil-asset-management.com ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

La Sicav n'est pas assujettie à l'Impôt sur les Sociétés et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire.

Le régime fiscal applicable aux plus ou moins values latentes ou réalisées par la Sicav dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de chaque actionnaire et / ou de la juridiction à partir de laquelle l'actionnaire a investi les fonds.

Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons » (la définition est disponible dans le prospectus). L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou auprès de Apicil Asset Management.

La Sicav est support de contrats d'assurance-vie et de capitalisation.

La responsabilité d'APICIL Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

*Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
 APICIL Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
 Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 24/05/2022.*